

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 9 septembre 2023

10 septembre, journée internationale de prévention du suicide : l'Agence régionale de santé rappelle la priorité donnée à la prévention de la crise suicidaire en Normandie, de leur entourage et des professionnels de santé impliqués dans leur parcours de soins

A l'occasion de la journée internationale de prévention du suicide, qui aura lieu le 10 septembre 2023, l'Agence régionale de santé Normandie rappelle l'importance des dispositifs existants à destination des personnes en situation de souffrance psychique et leur entourage.

Depuis plusieurs années, la prévention du mal-être et du suicide constitue une priorité en Normandie. Elle y fait l'objet d'actions régionales associant l'ensemble des partenaires institutionnels et des acteurs.

La Normandie figure parmi les régions de France les plus impactées par les conduites suicidaires : elle se place en quatrième position avec un taux standardisé de mortalité par suicide de 17,7 pour 100 000 habitants, contre 14 en France (chiffres 2015-2017 – Source : Observatoire national du suicide – septembre 2022).

En 2019, le taux d'hospitalisation standardisé normand pour tentative de suicide se situait au-dessus du taux national (233,5 pour 100 000 habitants contre 152,1 pour 100 000 habitants en France métropolitaine). La santé mentale des jeunes Normands est particulièrement préoccupante avec un taux élevé de tentative de suicide dans la région (249 cas pour 100 000 habitants)

Ayant fait de la prévention de la crise suicidaire une grande cause du futur Projet régional de santé 2023-2028, l'ARS Normandie rappelle les dispositifs existants à destination des personnes en situation de souffrance psychique et leur entourage.

Le 3114 : un numéro national d'information, d'évaluation, d'intervention et d'orientation



Piloté par le ministère de la Santé et de la Prévention, ce numéro, confidentiel et gratuit, permet aux personnes suicidaires d'accéder 24h/24 et 7j/7 par téléphone à un service professionnel d'écoute, d'évaluation, d'orientation et d'intervention. La ligne 3114 fournit également des conseils à l'entourage des personnes suicidaires, ainsi qu'aux professionnels soignants et non soignants en contact avec ces personnes.

Sur les territoires, les centres 3114 œuvrent avec l'ensemble des acteurs pour soutenir la stratégie nationale de prévention du suicide déclinées par les Agences régionales de santé.

En Normandie, le centre répondant est coordonné par le centre hospitalier du Rouvray, en lien direct et en partenariat avec tous les SAMU de la région. Ainsi, les centres 15 peuvent être sollicités très rapidement par les écoutants du 3114 pour intervenir directement en cas d'urgence. Réciproquement, les équipes du 3114 peuvent à tout moment prendre le relai des centres 15 pour prendre en charge un appelant ayant besoin de son expertise. Le centre assure une activité 7 jours sur 7, sur 12 heures en journée grâce à la mobilisation de professionnels formés. Lors de ses périodes de fermeture, le relai est pris par d'autres centres répondants afin d'assurer une réponse 24H/24.

En complément de la ligne téléphonique, le site internet 3114.fr constitue une plateforme de conseils et de ressources qui permet de répondre aux besoins des personnes en recherche d'aide.

Rouen en course pour le 3114

Le dimanche 24 septembre, l'équipe du centre de réponse de Rouen participera, aux couleurs du 3114, à la Course de Rouen, semi-marathon annuel. Venez courir à leurs côtés et profitez-en pour échanger avec eux.

VigilanS : un dispositif de soins innovants destinés à la prévention de la récurrence suicidaire

S'appuyant sur les structures de soins existantes dans la région, « VigilanS » est un dispositif post-hospitalier de prévention de la récurrence suicidaire qui a pour objectif d'améliorer la coordination et d'aider à tisser un véritable réseau autour des personnes en crise suicidaire.

Le dispositif est proposé aux personnes suicidantes après leur passage aux urgences ou leur hospitalisation. La veille s'appuie sur des recontacts téléphoniques des personnes suicidantes, volontaires, et d'une ligne téléphonique dédiée pour les professionnels de santé impliqués dans le parcours de soins de ces personnes.

VigilanS a été expérimenté de 2015 à 2017 sur six sites pilotes, dont les deux sites de Normandie, puis généralisé sur l'ensemble du territoire national par le ministère chargé de la santé à partir de 2018. En 2020, 16 731 personnes sont entrées en France dans le dispositif VigilanS et 25 284 (+51%) y sont entrées en 2021.

Un protocole de recherche mené par Santé publique France a montré une efficacité de VigilanS avec un risque de réitération suicidaire réduit de 38% pour les patients inclus dans le dispositif comparativement à un groupe de patients non exposés.

En Normandie, ce dispositif est constitué par deux cellules de coordination et opérationnelle au CH de l'Estran à Pontorson (50) et au CH du Rouvray à Rouen (76). En décembre 2022, 29 des 32 services d'urgences publics participent à VigilanS dans la région.

Aller plus loin : [Prévention du suicide | Agence régionale de santé Normandie \(sante.fr\)](#)